

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 12 juin 2018 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Alain Lavoie, Jacquelin Goyette et Jason Gauvin-Landry.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents : Messieurs Denis Bouchard et Patrick Delisle, conseillers

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2018-06-102

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2018-06-103

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018

Chacun des membres ayant reçu une copie des dits procès-verbaux dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités

1.4.1 Tirage du prix de 250 \$ pour la *Végétalisation d'une rive*

1.5 Rapport aux citoyens des faits saillants 2017

2018-06-104

Autorisation du paiement des dépenses du mois de mai 2018

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de mai 2018. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 107 324,78 \$.

Adoptée

1.7 Prochaine séance du conseil le 10 juillet 2018 (bureaux fermés le lundi 25 juin et le lundi 2 juillet)

1.8 Fermeture des bureaux du 23 au 27 juillet 2018

2018-06-105

Embauche des étudiants pour combler les emplois d'été

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'embaucher les 2 étudiants suivants Brandon Cauchon et Jeremy Martin pour combler les emplois d'été de préposés à la piste cyclable et au centre d'interprétation du granite. Leur salaire horaire sera de 12,00 \$. Ces postes sont d'une durée de 11 semaines à raison d'environ 12 heures par semaine.

Il est à noter que l'embauche est sujette à une période de probation de 2 semaines. Au besoin, la directrice générale approuvera du temps supplémentaire au même taux horaire pour des travaux tels l'arrachage de l'herbe à poux, le nettoyage de la rivière etc.

Adoptée

2018-06-106

Embauche d'une étudiante dans le cadre du programme Emploi été Canada 2018

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'embaucher Laïlas Cauchon pour le poste subventionné par Emploi été Canada. Cet emploi d'une durée de 210 heures échelonnées sur 7 semaines sera rémunéré au taux horaire de 12,00 \$. Il est à noter que 50 % de ce salaire est compensé par le programme Emploi été Canada.

Adoptée

2. Sécurité publique

2018-06-107

Premier paiement pour les services de la Sûreté du Québec

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement du premier versement de la somme payable pour l'année 2018 pour les services de la Sûreté du Québec. Le montant de ce premier versement est de 57 066 \$ sur un total de 114 132 \$.

Adoptée

2018-06-108

Embauche d'une préventionniste

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'embaucher Mme Kimberley Bédard à compter de la présente et ce, pour un contrat de 128 heures à raison de 16 \$/heure pour compléter la première tournée des visites résidentielles de prévention et entamer la 2^e tournée.

Au besoin, la directrice générale approuvera du temps additionnel au même taux horaire.

Adoptée

2018-06-109

Achat de matériel de prévention

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder à l'achat de matériel de prévention chez Extincteur W.T. pour un coût d'environ 900 \$, frais et taxes en sus. Ce matériel de prévention inclut des extincteurs, des détecteurs de fumée et des détecteurs de monoxyde de carbone.

Adoptée

2018-06-110 Inspection des bornes incendie

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accepter l'offre de service de la firme L.C.S. pour procéder à l'inspection des 18 bornes incendies de la municipalité. Tel que décrit dans l'offre de service # 20400-0 du 22 mai 2018, cette inspection se fera au coût de 88,50 \$ par borne, pour un total de 1593,00 \$, taxes en sus.

Adoptée

2018-06-111 Ajustement du salaire des pompiers

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De hausser le salaire des pompiers à 15,49 \$ de l'heure lors d'intervention, de prévention, de pratique, de formation ou de tout travail en caserne. Il est à noter que le salaire demeure 18,05 \$ de l'heure pour la première heure d'intervention. Cet ajustement est effectif en date d'aujourd'hui.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2018-06-112 Travaux de voirie dans les rues

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer à Transport Alain Carrier les montants suivants dans le cadre de divers travaux :

- 1062,50 \$, taxes en sus, pour le nivelage des rues;
- 1050,74 \$, taxes en sus pour l'enlèvement d'une panse de bœuf dans l'avenue des Sables
- 952,50 \$, taxes en sus, pour une fuite d'aqueduc au puits P1.

Adoptée

2018-06-113 Balayage des rues par la firme Trema

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer la somme de 8 291,50 \$ aux Entreprises Trema Inc. pour le balayage des rues pour l'année 2018, aux taux horaires de 87 \$ pour le camion arroseur et 125 \$ pour le balai mécanique.

Adoptée

2018-06-114 Demande d'aide financière pour les travaux admissibles dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales Projet RIRL-2017-708

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Portneuf a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation des travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre choisit d'établir la source du calcul de l'aide financière selon **l'estimation détaillée du coût des travaux**;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2018-06-115

Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 de l'O.M.H.G.P.

Attendu que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 a été préparé par la firme comptable Bédard Guilbault Inc;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De prendre note des états financiers au 31 décembre 2017 de l'O.M.H.G.P. et de procéder au paiement de l'ajustement identifié par les vérificateurs comptables au montant de 4 832 \$.

Adoptée

2018-06-116

Mandat à un arpenteur-géomètre pour l'acquisition d'une portion de l'avenue Delisle

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire acquérir une portion de l'avenue Delisle afin, en temps et lieu, d'en régulariser la largeur;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à M. Luc Ménard le mandat pour procéder à l'arpentage et à une description technique sur les parties des lots 5 512 718 et 5 512 736 aux fins d'acquérir de gré à gré ou par expropriation les dites parties de lot pour régulariser la largeur de l'avenue Delisle;

Les coûts de ces travaux sont estimés à 3 720 \$, taxes, repères à 20 \$/chacun et autres frais en sus, tel que décrit sur l'offre de services de M. Ménard en date du 5 juin 2018.

Adoptée

2018-06-117

Adoption du second projet du règlement # 464-18 modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de modifier et/ou prévoir des dispositions visant à encadrer l'utilisation des conteneurs, l'implantation des clôtures, les normes applicables à proximité d'un site d'extraction, les droits acquis en bande riveraine et assurer la concordance avec les modifications apportées au règlement relatif aux usages conditionnels et au plan d'urbanisme

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil dans les délais prévus avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le second projet du règlement # 464-18 *modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de modifier et/ou prévoir des dispositions visant à encadrer l'utilisation des conteneurs, l'implantation des clôtures, les normes applicables à proximité d'un site d'extraction, les droits acquis en bande riveraine et assurer la concordance avec les modifications apportées au règlement relatif aux usages conditionnels et au plan d'urbanisme*, tel que présenté.

Adoptée

2018-06-118

Adoption du règlement # 469-18 modifiant le règlement de zonage afin d'y intégrer la dérogation accordée par la MRC de Portneuf visant à autoriser l'élargissement en zone inondable de la rampe d'accès en béton permettant aux véhicules d'urgence d'accéder à la caserne incendie

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil dans les délais prévus avant la présente séance;

Attendu qu'il y a eu lieu de faire la lecture de ce règlement afin de le présenter adéquatement;

Il est proposé par M. Alain Lavoie

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 469-18 *modifiant le règlement de zonage afin d'y intégrer la dérogation accordée par la MRC de Portneuf visant à autoriser l'élargissement en zone inondable de la rampe d'accès en béton permettant aux véhicules d'urgence d'accéder à la caserne incendie* tel que présenté.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2018-06-119

Soutien à l'équipe de football du Balbuzard

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser une somme de 100 \$ en soutien à l'équipe de football du Balbuzard de l'école secondaire Louis-Jobin.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Danielle Ouellet de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h25.

Andrée St-Laurent, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière